



« Pour résoudre les problèmes de la vie quotidienne dans l'espace public, il faut encore améliorer le travail en commun des différents partenaires. Pour la ville de demain, tous les quartiers doivent s'impliquer dans un système de concertation dès la conception des aménagements, et sous la forme d'ateliers de ville. Venez parler de tout cela lors des permanences du Conseil de quartier. Les délégués et moi-même, avec Edith Chagnard-Peillard, notre adjointe déléguée aux Conseils de quartier, sommes à votre écoute pour vous aider à faire remonter vos idées et suggestions. »

Amina AHAMADA MADI

Présidente du Conseil de Quartier du composé de :

Hatim BASMA
François COUTURIER
Madeleine CREQUIE
Dominique MANOHA
Fatima MZE SAID SAID
Roger POTHIN-NOIR



Se concerter
pour construire
la ville de
demain

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : UN BILAN, DES PROJETS, DES IDÉES

Le groupe scolaire Saint-Exupéry a reçu l'Assemblée générale du quartier. Les riverains sont venus discuter avec les élus des perspectives de leur cadre de vie. Environnement ou urbanisme, tous les sujets sont abordés. Après la présentation du travail du Conseil de quartier et des grands projets sur la commune, les habitants ont pris la parole pour faire part de leurs idées et de leurs inquiétudes (voir articles au dos).

Bilan positif

Mais avant le passage du micro, Amina Ahamada Madi dresse le bilan d'activités du Conseil de quartier pour 2009-2010. Une période fructueuse pour le plateau. En effet, lors des réunions et des concertations avec les habitants, les thèmes faisant débat tels que le cadre de vie, la sécurité, les modes de déplacements ou encore les activités municipales, ont fait naître des idées. Les résultats sont nombreux. Pour n'en citer que quelques uns, le Grand Lyon a, par exemple, réalisé les aménagements extérieurs de l'établissement Bioforce, ainsi que la placette du centre commercial de la Rotonde. Les halls d'entrée de six tours de la Darnaise ont aussi fait peau neuve après l'intervention du bailleur, Grand Lyon Habitat. Enfin, par le biais des ateliers de ville, des concertations à propos de l'amélioration des espaces extérieurs de onze tours à la Darnaise s'organisent, pour aboutir à un démarrage des travaux début 2012.

Des projets plein la tête

Puis vient le moment des perspectives. Le Conseil souhaite notamment valoriser la richesse arboricole du parc des Minguettes par une signalétique. Les promeneurs pourraient ainsi connaître le nom de leurs voisins *les géants* du parc. Le Conseil travaille aussi avec le Grand Lyon et la Ville sur la propreté, notamment sur les nuisances dues à la mécanique sauvage. L'aménagement de l'espace laissé vacant par la suppression de la gare routière retient aussi l'attention du Conseil. De plus, ce dernier réfléchit sur le ravalement des façades et la réhabilitation du bâti du centre commercial de la Rotonde (copropriété) ainsi que sur l'amélioration de la propreté autour de ce lieu très fréquenté.

Un quartier dans la ville

Enfin, Edith Chagnard-Peillard revient sur quelques grands projets menés sur l'ensemble de la ville, tels que les nouveaux logements Armstrong, ou sur les études à venir sur le cœur de ville. Elle ajoute qu'aucun quartier n'est oublié et que des efforts supplémentaires sont accordés à la rénovation du plateau des Minguettes. L'adjointe explique ensuite le travail de la Ville en termes d'éducation, de développement culturel et sportif et de préservation de l'environnement. Pour parfaire ses objectifs, Vénissieux favorise la concertation grâce aux éco-projets et aux ateliers de ville. ●

Paroles d'habitants

Retour sur quelques thèmes abordés lors de l'Assemblée générale :

Que prévoit-on à la place de la clinique de la Roseraie ?

Cette fermeture est due à la construction du Centre hospitalier des Portes du Sud qui constitue un progrès en matière d'offre médicale. Il y a eu diverses pistes de réhabilitation comme un hébergement pour les malades de l'alcool, une résidence pour les étudiants de Bioforce, une maison de convalescence, etc. Mais rien n'a encore abouti.

Les anciens parkings de Bioforce :

Le préfet a d'abord interdit les constructions à cause de la proximité des installations chimiques.

Le boulevard Lénine était à l'extrême limite du périmètre. Ce dernier ayant été modifié, on peut à nouveau construire.

Les dysfonctionnements dans la résidence des Renouées, pourtant livrée en juin 2010 :

Les habitants se plaignent des nuisances sonores et des salissures dues aux rodéos de voitures et aux rassemblements nocturnes. De plus, s'ajoutent des malfaçons, infiltrations d'eau et défauts de finitions dans les habitations. Enfin, les espaces extérieurs ne sont pas terminés (pas d'éclairage ni d'enrobé sur la chaussée). Des excuses sont présentées aux résidents pour les insuffisances de coordination entre le bailleur Grand Lyon Habitat, la Ville et le Grand Lyon. La Ville s'investit à régler les problèmes d'éclairage public et les aménagements extérieurs sont programmés par le Grand Lyon au 1^{er} trimestre 2011. Enfin, le bailleur s'engage à traiter les malfaçons au plus vite.

Problèmes de propreté dans le quartier :

Sur les problèmes de propreté et de collecte des ordures ménagères, évoqués dans tous les quartiers, la Ville va faire le bilan avec le Grand Lyon dans la foulée des Assemblées générales des Conseils de quartier.

Des habitants ont à nouveau observé des écoulements d'eau au carrefour de Bioforce et du boulevard Lénine :

D'importants travaux ont déjà été réalisés en 2009 pour régler ces problèmes d'assainissement. Néanmoins, si la Ville constate un retour effectif de ces écoulements, elle organisera une réunion sur place pour apporter des réponses sur le court terme.

Un tiers des locataires en habitats collectifs ne jette pas leurs déchets (ménagers ou recyclables) dans le bon bac. Ce mauvais tri sélectif coûte cher aux contribuables vénissiens :

L'opération des messagers du tri en novembre a permis de discuter des actions de court terme à mettre en place avec les bailleurs et le Grand Lyon. Elle a aussi fait un état des lieux précis des bacs de tri sélectif manquants. À plus long terme, il est prévu la mise en place de containers enterrés (des subtainers) sur la commune dans la programmation 2011 du Grand Lyon. ●

D'autres sujets vous préoccupent, ou vous avez des suggestions à apporter : contactez le Secrétariat des Conseils de quartier ► 04 72 21 45 22



FOCUS

Que faire contre la vitesse et les rodéos ?

On constate que l'insécurité a diminué aux Minguettes, du fait des aménagements sur le plateau et du travail de la police et du TOP (Office public de la tranquillité). Cependant, les habitants sont encore les premières victimes des nuisances dues à la vitesse excessive sur le boulevard Lénine et aux rodéos de véhicules en tout genre.

UNE RESPONSABILITÉ DE L'ÉTAT

Michèle Picard, Maire de Vénissieux.

« Signalons tout d'abord que les problèmes d'insécurité relèvent de la responsabilité de l'État. Cependant, la vigilance de la Ville s'accroît alors que l'État se désengage en matière de sécurité : le territoire de la police nationale va s'étendre sur Feyzin alors qu'en contrepartie, le nombre de policiers est passé de 149 à 120. De fait, pour renforcer la prévention, la Ville allonge l'amplitude horaire de la police municipale jusqu'à 1 heure du matin. De plus, des caméras de vidéosurveillance sont installées dans des endroits

stratégiques. Toutes les caméras fonctionnent. Les images sont enregistrées et conservées sept jours. Cependant, l'aide des habitants subissant des nuisances reste primordiale. Les concertations, notamment grâce aux permanences des Conseils de quartier, ainsi que la sollicitation des agents du TOP* par les riverains, sont de bons moyens d'éviter l'aggravation des problèmes. Lors des Assemblées générales, les représentants de la police nationale ont d'ailleurs rappelé que des mesures existent pour protéger l'anonymat des habitants si ces derniers craignent des représailles.

Enfin, je reçois les courriers des vénissiens concernant l'insécurité. Mais c'est au commissariat qu'il faut les adresser tout en m'envoyant une copie pour que je puisse appuyer vos demandes. Car contre la délinquance, c'est à l'État d'agir. La municipalité est là pour soutenir les habitants dans leurs droits. »

* Permanence téléphonique du TOP 24h/24 : 04 72 51 52 53

agenda

PERMANENCE DU CONSEIL DE QUARTIER

VENREDI 7 JANVIER À 17H

Maison de quartier Darnaise, salle festive, 45 bd Lénine.

FÊTE DU QUARTIER

SAMEDI 21 MAI 2011

Parc des Minguettes

Conseils de quartiers des Minguettes, associations d'habitants et services municipaux partenaires vous invitent à participer à l'organisation de la Fête des Minguettes « Sur la route des quartiers ». Venez nombreux !

► Contact : Maison de quartier Darnaise
> 04 72 89 77 40

